

## Recensement en bref

# La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages



## Familles, ménages et état matrimonial, Recensement de la population de 2011

### Introduction

Pour beaucoup d'individus, le début de l'âge adulte est une étape importante de la vie, qui se caractérise par la transition de l'adolescence vers l'âge adulte, avec les responsabilités accrues qui y sont associées. La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages a considérablement évolué au cours des 30 dernières années, notamment concernant la tendance à vivre au domicile parental et à vivre en couple, reflet même de l'évolution des normes culturelles et des conditions socioéconomiques.

### La proportion des jeunes adultes vivant au domicile parental est stable

Selon le Recensement de la population de 2011, 42,3 % des 4 318 400 jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans vivaient au domicile parental<sup>1</sup>, soit parce qu'ils ne l'avaient jamais quitté, soit parce qu'ils y étaient retournés après avoir vécu ailleurs<sup>2</sup>. Ce pourcentage a à peine changé par rapport à 2006 (42,5 %). Toutefois, il était plus élevé qu'au cours des décennies précédentes : 32,1 % en 1991 et 26,9 % en 1981.

Les jeunes adultes peuvent vivre avec leurs parents pour obtenir un soutien émotionnel ou financier. Plus précisément, les jeunes adultes dans la vingtaine demeurent ou retournent au domicile parental<sup>3</sup>, notamment parce qu'ils ne vivent pas en couple (pouvant résulter d'une rupture), ou en raison de préférences culturelles, des coûts associés au logement, de la poursuite d'études postsecondaires, ainsi que de la difficulté de trouver un emploi. Bien que cette situation de vie soit généralement perçue comme étant plus bénéfique à la jeune génération, des échanges peuvent se produire dans les deux sens dans la mesure où les enfants adultes apportent leur contribution au ménage, ce qui peut se faire de diverses façons.

La proportion de jeunes adultes qui vivent avec leurs parents est plus élevée chez ceux au début de vingtaine que ceux vers la fin de la vingtaine. Cette proportion a toutefois été à la hausse pendant la majeure partie des dernières décennies, et ce, pour les deux groupes d'âge ([figure 1](#)).

---

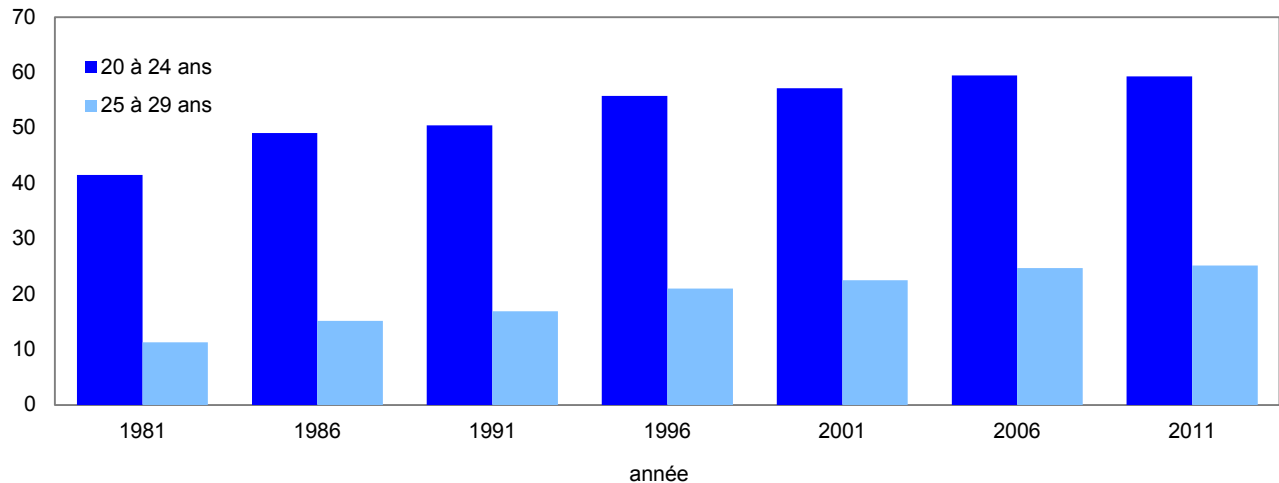
1. Désigne les fils ou les filles dans une famille économique. Pour plus de renseignements sur la situation des particuliers dans les familles économiques, voir le [Dictionnaire du Recensement de 2011](#), n° 98-301-X au catalogue.

2. Conformément aux instructions du questionnaire du recensement, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.

3. Pour plus de renseignements, voir P. Beaupré, P. Turcotte et A. Milan. 2006. « Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour au domicile parental ». *Tendances sociales canadiennes*. Statistique Canada. N° 11-008 au catalogue, hiver, p. 28-34, Ottawa.

**Figure 1 Pourcentage de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans vivant au domicile parental, Canada, 1981 à 2011**

pourcentage



**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2011.

Chez les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans, 59,3 % vivaient au domicile parental, soit environ la même proportion qu'en 2006 (59,5 %), mais une proportion supérieure à celle observée en 1981 (41,5 %). Chez les personnes âgées de 25 à 29 ans, le quart (25,2 %) vivaient avec leurs parents en 2011, en légère hausse par rapport à 24,7 % en 2006 et plus du double de la proportion de 11,3 % observée en 1981.

Les jeunes hommes sont relativement plus nombreux à vivre au domicile parental que les jeunes femmes. En 2011, 46,7 % des hommes dans la vingtaine vivaient chez leurs parents, comparativement à 37,9 % des femmes du même groupe d'âge. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la tendance des femmes à former des unions à un plus jeune âge que les hommes<sup>4</sup> et, de ce fait, à quitter la maison plus tôt dans le but d'établir leur propre ménage.

En 2011, 63,3 % des jeunes hommes au début de la vingtaine vivaient à la maison, comparativement à 55,2 % des jeunes femmes. Ces proportions étaient plus faibles chez les jeunes à la fin de la vingtaine, tant pour les hommes (29,6 %) que les femmes (20,9 %).

La plupart des jeunes adultes vivant avec leurs parents en 2011 ne s'étaient jamais mariés (95,9 %), bien que certains d'entre eux aient pu retourner au domicile parental après la rupture d'une union libre. Par ailleurs, 2,1 % vivaient au domicile parental avec leur conjoint marié ou partenaire en union libre. Enfin, 2,0 % des jeunes adultes étaient veufs, divorcés, séparés ou encore mariés, mais ne vivaient pas dans le même ménage que leur conjoint.

4. Milan, A. et L. Martel. 2008. Nuptialité et divorce, *Rapport sur l'état de la population au Canada*. Statistique Canada. N° 91-209 au catalogue.

Dans les provinces et territoires en 2011, la plus forte proportion de jeunes adultes vivant au domicile parental a été observée en Ontario (50,6 %), en légère hausse par rapport à 2006 (50,2 %). Terre-Neuve-et-Labrador affichait la plus forte proportion en 2006 (51,1 %), mais cette proportion a diminué à 44,7 % en 2011. Les provinces affichant les plus faibles proportions de jeunes adultes vivant au domicile parental en 2011 étaient la Saskatchewan (30,6 %) et l'Alberta (31,4 %).

À l'échelle des divisions de recensement<sup>5</sup>, on observait de plus fortes proportions de jeunes adultes vivant au domicile parental dans les provinces de l'Atlantique, plus particulièrement en Nouvelle-Écosse, et dans le sud de l'Ontario. Les proportions les plus faibles étaient par ailleurs observées dans les provinces des Prairies et dans le Sud-Est du Québec (voir [carte](#)).

En général, les proportions de personnes vivant au domicile parental étaient supérieures à la moyenne nationale dans les régions où le coût de la vie était relativement élevé, dans les régions présentant de fortes proportions d'immigrants ou encore dans celles présentant une combinaison de ces deux facteurs; d'autres facteurs peuvent également expliquer les variations observées d'une région à l'autre du pays.

Huit des 10 régions métropolitaines de recensement<sup>6</sup> dont les proportions de jeunes adultes vivant au domicile parental dépassaient celle du Canada (42,3 %) étaient situées en Ontario, la plus élevée étant observée à Toronto (56,3 %). Dans plusieurs municipalités (subdivisions de recensement) de la RMR de Toronto, plus des trois quarts des jeunes adultes vivaient au domicile parental en 2011, par exemple, à King (78,5 %), Richmond Hill (76,5 %), Caledon (76,1 %), Vaughn (76,0 %) et Pickering (75,6 %)<sup>7</sup>.

De plus, la proportion de jeunes adultes vivant au domicile parental était plus élevée que la moyenne nationale à Vancouver, en Colombie-Britannique (46,7 %) et à Winnipeg, au Manitoba (43,3 %).

Les régions métropolitaines de recensement présentant les plus faibles proportions de jeunes adultes vivant au domicile parental étaient Sherbrooke, au Québec (25,5 %), Saskatoon, en Saskatchewan (27,6 %) et Moncton, au Nouveau-Brunswick (27,7 %).

Pour plus de renseignements selon divers niveaux géographiques, voir les Faits saillants en tableaux [Jeunes adultes vivant au domicile parental pour la population âgée de 20 à 29 ans dans les ménages privés](#), n° 98-312-X2011002 au catalogue.

---

5. Une division de recensement (DR) est un groupe de municipalités, voisines les unes des autres, réunies aux fins de la planification régionale et de la gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Ces groupements sont établis en vertu de lois en vigueur dans certaines provinces et certains territoires du Canada.

6. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une région composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau. La région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus habitent dans le noyau urbain. Une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une AR doit avoir un noyau de population d'au moins 10 000 habitants.

7. Une subdivision de recensement est une municipalité ou une région jugée équivalente à une municipalité à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire du Canada. La municipalité centrale (subdivision de recensement) d'une RMR ou d'une AR est celle qui a tendance à donner son nom à la RMR et à l'AR. Par exemple, dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, la municipalité centrale est la Ville de Montréal. Toutes les autres municipalités dans les limites de la RMR ou de l'AR sont considérées comme en bordure de la municipalité.

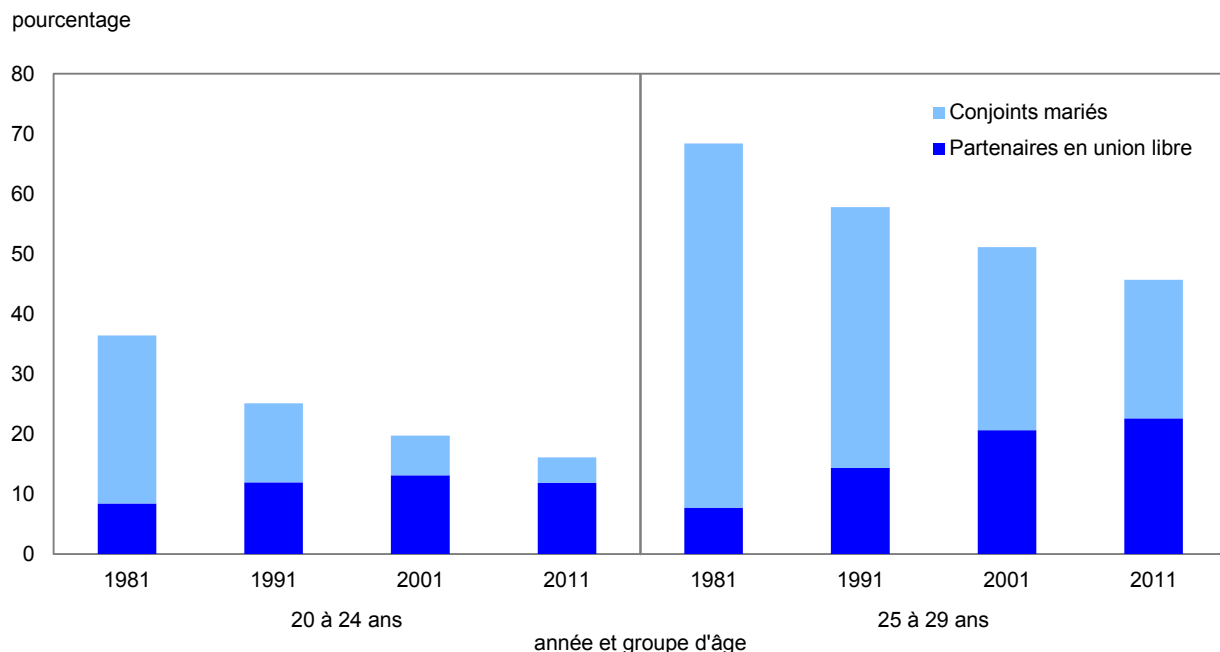
### La proportion de jeunes adultes vivant en couple continue de diminuer

La tendance à la baisse de la proportion de jeunes adultes de 20 à 29 ans vivant en couple s'est poursuivie récemment. En 2011, environ 3 jeunes adultes sur 10 (30,8 %) dans la vingtaine vivaient en couple, soit une proportion inférieure à celle de 32,8 % observée en 2006. Trente ans plus tôt, en 1981, plus de la moitié (51,8 %) des jeunes adultes vivaient en couple.

Une plus grande proportion de jeunes à la fin de la vingtaine que du début de la vingtaine vivait en couple. Ces proportions ont toutefois diminué pour les deux groupes d'âge. La proportion de personnes de 20 à 24 ans vivant en couple se situait à 16,1 % en 2011, en baisse par rapport à 36,4 % en 1981. Chez les jeunes à la fin de la vingtaine, 45,7 % vivaient en couple en 2011, en baisse par rapport à trente ans plus tôt où ce pourcentage était de 68,3 %.

Chez les jeunes adultes au début de la vingtaine, 11,8 % vivaient en union libre en 2011, soit une proportion près de trois fois supérieure à celle des jeunes qui étaient mariés et vivaient en couple (4,3 %). En comparaison, en 1981, 8,4 % des adultes de 20 à 24 ans vivaient en union libre et 28,0 % étaient mariés ([figure 2](#)).

**Figure 2 Pourcentage de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans en couple selon leur état matrimonial, Canada, 1981 à 2011**



**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2011.

En dépit du fait que la proportion de jeunes adultes du début de la vingtaine vivant en union libre soit plus élevée que celle des jeunes vivant avec leur conjoint marié, la proportion des 20 à 24 ans vivant en union libre a diminué depuis 2001, alors qu'elle était de 13,1 %. Cette baisse peut être liée au fait que les jeunes adultes de 20 à 24 ans se consacrent davantage à la poursuite d'intérêts personnels, d'études ou d'autres activités qui ne sont pas nécessairement associées à la vie de couple.

En 2011, des proportions similaires de jeunes adultes à la fin de la vingtaine vivaient en union libre (22,6 %) ou en couple marié (23,1 %). Trente ans plus tôt, en 1981, plus des deux tiers (60,7 %) des personnes à la fin de la vingtaine étaient des conjoints mariés et 7,7 % étaient des partenaires en union libre.

Au cours des trente dernières années, soit de 1981 à 2011, on a observé que les femmes de 20 à 29 ans vivaient plus souvent en couple que leurs homologues masculins, ce qui s'explique par le fait que les femmes sont généralement plus jeunes que leur conjoint ou partenaire. On a enregistré une baisse de 58,8 % à 36,5 % chez les jeunes femmes, comparativement à une baisse de 44,7 % à 25,2 % chez les jeunes hommes.

### **Environ 1 jeune adulte sur 4 vit dans d'autres situations**

Les jeunes adultes de 20 à 29 ans au Canada ne vivent pas tous au domicile parental ou en couple; un certain nombre d'hommes et de femmes adoptent d'autres modes de vie.

En 2011, environ 3,2 % des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans étaient des parents en situation de famille monoparentale (5,6 % des femmes et 0,8 % des hommes). Cette proportion est demeurée sous les 4 % depuis les 30 dernières années.

Par ailleurs, plus d'un million de femmes et d'hommes dans la vingtaine vivaient à l'extérieur d'une famille de recensement en 2011, représentant presque le quart (24,0 %) de ce groupe d'âge, en hausse par rapport à 1981 (19,9 %).

Les jeunes adultes qui vivaient à l'extérieur d'une famille de recensement en 2011 vivaient soit avec des personnes non apparentées seulement, par exemple des colocataires, des chambreurs ou des pensionnaires (11,6 %), soit seuls (9,2 %), ou encore avec d'autres personnes apparentées comme des frères et sœurs, des cousins, des tantes ou des oncles (3,2 %).

À cette étape de leur vie, les jeunes adultes peuvent choisir de poursuivre leurs études ainsi que devenir plus indépendants financièrement. Ils peuvent opter pour la colocation avec des personnes qui ne font pas partie de leur famille immédiate ou qui ne sont ni un époux ni un partenaire en union libre soit pour partager les coûts, soit pour avoir de la compagnie ou pour ces deux raisons à la fois.

### Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode aux données qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme le document analytique, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

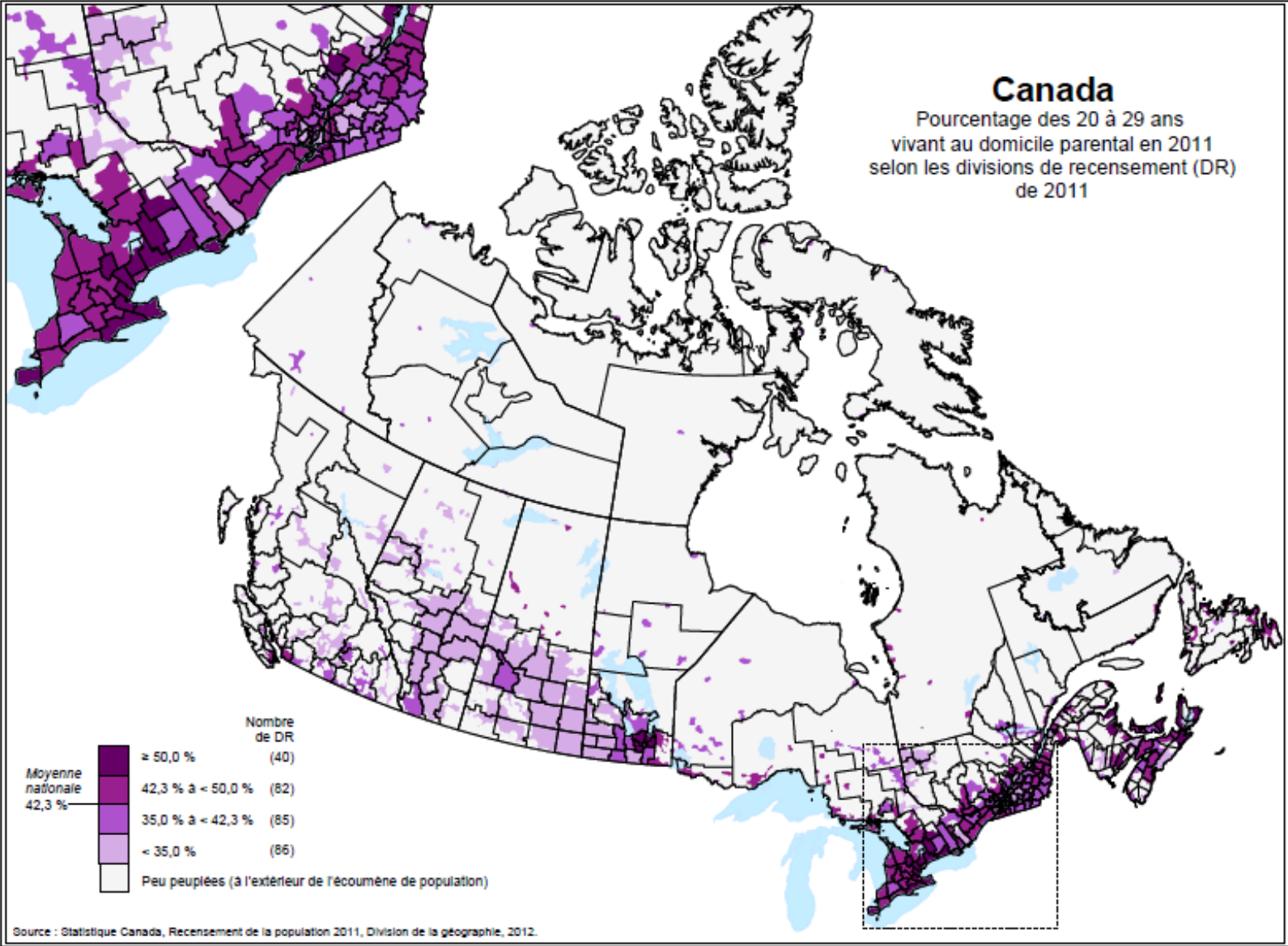
### Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur des régions particulières se trouvent dans les [Faits saillants en tableaux](#), n° 98-312-X2011002 au catalogue.

### Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par Anne Milan et Nora Bohnert, de la Division de la démographie de Statistique Canada, avec la collaboration des membres du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la géographie, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.

**Carte – Pourcentage des 20 à 29 ans vivant au domicile parental en 2011 selon les divisions de recensement (DR) de 2011**





### Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visitez notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

### Comment accéder à ce produit

Le produit n° 98-312-X2011003 au catalogue est offert gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

---

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

---

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada \(http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm\)](http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

Septembre 2012

N° 98-312-X2011003 au catalogue

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.